



ministère  
éducation  
nationale



Académie de CRÉTEIL

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne

## **Collège Les Capucins**

Route de Voisenon

77000 MELUN

Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45



## **PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2020**



## **Présentation du collège Les Capucins**

Situé au nord de la ville de Melun, le collège des Capucins accueille principalement la population issue du quartier de Montaigu, partie intégrante des Hauts-de-Melun, espace urbanisé au cours des années 60, sans projet global et cohérent, avec pour principal objectif de loger le plus de personnes possible en un temps record.

Pour faire face aux dysfonctionnements constatés, la municipalité et ses partenaires se sont, depuis les années 80, engagés dans les dispositifs successifs relevant de la politique de la ville afin d'améliorer l'image des quartiers nord et la qualité de vie des habitants en favorisant la réhabilitation de nombreux logements, la construction d'équipements publics, la relance de l'activité économique locale, la gestion urbaine de proximité et le soutien et l'accompagnement des familles en grande difficulté. Malgré ces efforts soutenus, la récente réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville a confirmé que le quartier de Montaigu constituait toujours un secteur fragile au regard des tendances constatées au sein de l'agglomération de Melun-Val de Seine, les habitants cumulant de façon prégnante des problématiques de fragilités familiales, de précarité, d'insertion et de sécurité.

En complément des actions urbaines et d'accompagnement social qui seront développées au sein des nouveaux dispositifs de la politique de la ville et afin d'améliorer la mixité sociale du nord de la commune, la municipalité prévoit, à l'horizon 2020, à proximité de l'établissement scolaire, la naissance d'un écoquartier de 2500 logements individuels et collectifs dont une des vocations sera d'assurer une transition douce entre « l'urbanisme monolithique » des années 60 et le monde rural des villages du nord de l'agglomération melunaise dont une partie de la population relève du secteur du collège des Capucins.

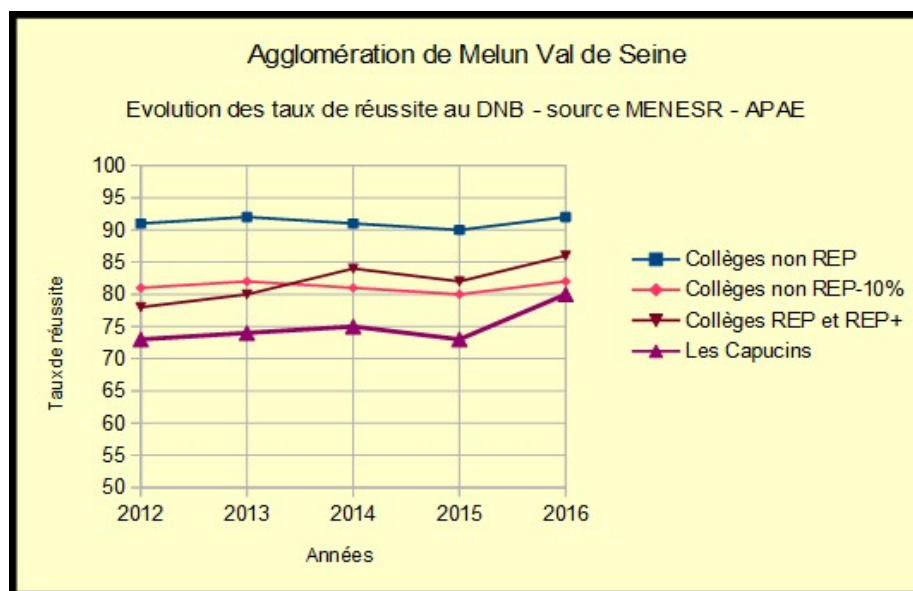
Le collège des Capucins scolarise actuellement 360 élèves dont un grand nombre concentrent des difficultés socio-économiques importantes, près de la moitié des élèves étant titulaires d'une bourse de collège. Cette situation a justifié l'inscription de l'établissement au sein des dispositifs successifs relevant de l'éducation prioritaire (ZEP, RAR, ECLAIR) et depuis septembre 2014, l'établissement fait partie du réseau d'éducation prioritaire renforcé « REP + Capucins » qui associe le collège, deux écoles élémentaires et trois écoles maternelles.

Répartis au sein de divisions comprenant notamment une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), les collégiens sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative équilibrée, dynamique, attachée à la réussite des élèves et porteuse de nombreux projets, notamment dans le domaine de l'éducation aux médias.

## Les principaux indicateurs de réussite et de vie scolaire de l'établissement

### Quels résultats obtiennent nos élèves ?

Les résultats de l'établissement scolaire progressent régulièrement tout en restant cependant inférieurs de plus de 10% aux résultats des élèves de l'agglomération non scolarisés en établissement prioritaire.



### Où vont nos élèves après le collège ?

Les élèves et leurs familles choisissent majoritairement une orientation vers la voie générale et technologique.

Public + Privé		2012	2013	2014	2015	2016
Synthèse des taux de passage post-3ème						
Redoublement	Etab	3,7	0	1,9	3,1	3,2
	Dépt	3,7	2,9	3,1	3,0	1,8
	Acad	3,7	3,1	3,3	3,1	2,1
	France	3,9	3,4	3,4	3,0	2,1
2nde GT	Etab	59,8	59,4	65,4	60,8	64,2
	Dépt	64,4	66,4	67,0	67,5	69,1
	Acad	63,7	65,9	66,4	67,4	68,6
	France	60,3	62,2	63,0	64,3	65,6
2nde PRO	Etab	25,6	36,2	28,8	27,8	27,4
	Dépt	20,5	20,0	19,9	19,6	20,2
	Acad	23,1	22,3	22,2	21,6	21,6
	France	20,1	20,1	20,0	19,4	19,4
CAP	Etab	9,8	4,3	2,9	5,2	4,2
	Dépt	3,2	3,3	3,3	3,1	2,9
	Acad	3,0	3,0	3,0	2,9	3,0
	France	4,2	4,1	4,0	3,8	3,7

## Que deviennent nos élèves à l'issue de leur seconde ?

La seconde générale et technologique, priorisée par les élèves, constitue de fait un réel nouveau palier d'orientation. Seuls un tiers environ des élèves issus de l'établissement prolongent leur formation en 1<sup>ère</sup> générale, cette poursuite de formation étant choisie par 60% des élèves de l'académie.

Public + Privé						
Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT		2012	2013	2014	2015	2016
1E SCIENTIFIQUE	Etab	15,9	18,8	12,2	15,2	15,5
	Acad	31,4	32,6	32,6	32,5	33,4
	France	35,1	35,4	35,8	35,4	36,0
1E LITTERAIRE	Etab	6,8	4,2	7,3	13,6	6,9
	Acad	9,0	8,9	9,3	9,1	8,6
	France	9,4	9,6	9,6	9,8	9,3
1E ECONOMIQUE ET SOCIALE	Etab	11,4	6,3	9,8	10,6	13,8
	Acad	18,6	19,0	19,1	20,4	21,4
	France	19,7	19,5	19,9	21,0	21,5
1E ST2S ou STG ou BT Services	Etab	29,5	20,8	22,0	24,2	32,8
	Acad	15,5	16,2	15,6	15,5	17,9
	France	13,3	13,8	13,7	13,4	14,6
1E STL ou STI2D ou STD2A ou BT Production	Etab	0,0	4,2	12,2	4,5	6,9
	Acad	5,9	5,7	5,8	6,0	6,6
	France	6,5	6,8	6,9	7,2	7,8
1E BTN SPECIFIQUE	Etab	2,3	0,0	0,0	0,0	3,4
	Acad	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
	France	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
2nde PRO	Etab	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0
	Acad	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4
	France	1,8	1,8	1,6	1,4	1,3
CAP	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Acad	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
	France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
1E PRO	Etab	20,5	25,0	22,0	15,2	8,6
	Acad	2,6	2,9	3,3	3,4	3,0
	France	0,9	1,2	1,4	1,5	1,6
REDOUBLEMENT	Etab	9,1	12,5	12,2	10,6	8,6
	Acad	12,9	11,1	10,9	9,8	5,2
	France	9,5	8,4	7,9	7,1	4,4
AUTRES SITUATIONS	Etab	4,5	6,3	2,4	6,1	3,4
	Acad	2,9	2,5	2,5	2,5	3,2
	France	3,0	2,8	2,8	2,7	2,9
TOTAL	Etab	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Acad	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Concernant le devenir des élèves à l'issue de la seconde professionnelle et de la première année de CAP, l'évolution des taux de passage vers la 1ère Pro, de redoublement, et des « autres situations » évoluent irrégulièrement, justifiant ainsi la mise en œuvre assidue d'actions de prévention du décrochage scolaire.

Public + Privé						
Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro		2012	2013	2014	2015	2016
TER BEP	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Acad	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	France	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1E PRO	Etab	83,3	57,1	80,0	86,2	96,2
	Acad	80,4	81,1	80,9	82,3	84,7
	France	83,6	82,7	82,7	83,1	83,9
2ème année de CAP	Etab	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0
	Acad	0,4	0,6	0,5	0,6	0,6
	France	0,7	0,8	0,9	0,9	0,8
REDOUBLEMENT	Etab	4,2	14,3	12,0	0,0	0,0
	Acad	5,2	5,1	4,2	4,0	3,1
	France	4,7	4,3	4,3	4,1	3,5
AUTRES SITUATIONS	Etab	12,5	23,8	8,0	13,8	3,8
	Acad	13,9	13,2	14,4	13,2	11,6
	France	11,1	12,2	12,1	12,0	11,8
TOTAL	Etab	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Acad	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Public + Privé						
Devenir des élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP		2012	2013	2014	2015	2016
2ème année de CAP	Etab	66,7	71,4	33,3	66,7	80,0
	Acad	70,7	71,3	68,5	72,0	70,4
	France	77,0	74,0	73,5	74,3	73,3
REDOUBLEMENT	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Acad	2,8	3,1	4,8	4,5	3,8
	France	3,1	3,0	3,5	3,1	3,1
AUTRES SITUATIONS	Etab	33,3	28,6	66,7	33,3	20,0
	Acad	26,4	25,6	26,7	23,6	25,8
	France	19,9	23,0	23,0	22,6	23,6
TOTAL	Etab	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Acad	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## Les indicateurs de vie scolaire

<b>Taux d'absence</b>			
	2016-2017	2015-2016	2015-2016
	Collège Les Capucins	Collège Les Capucins	Collège FRANCE
Septembre	3	5,2	3
Octobre	2,4	2,1	3,8
Novembre	2,8	3,8	4,3
Décembre	4,7	2,5	5,7
Janvier	3,4	4,7	5,7
Février	5,4	3,3	6,5
Mars	2,9	3,9	5,9
Avril	3,7	2,6	6,8
Mai	3,2	4,0	6,2
Juin	15,2	11,6	-
<i>Sources : établissement, MEN</i>			

<b>Signalements absentéisme – DSDEN 77</b>		
	2016-2017	2015-2016
Signalements	12	17
Élèves concernés	8	13
<i>Source : établissement</i>		

<b>Gestion des incidents en milieu scolaire</b>			
	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Retenue	659	991	1345
Exclusion de cours	424	468	313
Avertissement	31	11	9
Blâme	-	-	-
Mesure de responsabilisation	5	3	-
Exclusion temporaire de la classe (Exclusion interne)	90	65	88
Exclusion temporaire de l'établissement (Exclusion externe)	56	98	205
Exclusion définitive de l'établissement	6	8	7
<i>Source : établissement</i>			

Dans ce contexte, le collège Les Capucins, membre à part entière du réseau d'éducation prioritaire renforcé, se donne pour ambition de faire réussir tous ses élèves en leur garantissant les apprentissages qui servent de base aux différentes voies de formation ultérieures tout en développant des projets interdisciplinaires qui donnent du sens à ces apprentissages.

Les personnels de l'établissement, par leur exigence, leur disponibilité, leur créativité et leur engagement professionnels construisent un environnement calme et structuré, porteur de repères, et offrent des activités scolaires et extra-scolaires attractives, originales et pertinentes qui permettront aux élèves de se concentrer sereinement sur leur travail et de s'épanouir en profitant de tout ce que l'établissement pourra leur apporter.

Enfin, la réussite de nos élèves, peu familiers avec les codes de l'École, ne pourra aboutir que si chacun s'investit pour entretenir leur motivation en développant notamment une évaluation positive et formative qui seule permet de progresser mais aussi en explicitant les objectifs et les démarches et en éduquant à la culture scolaire.

## **RÉUSSIR AUX CAPUCINS :**

### **Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein**

### **d'un établissement attractif.**

**Améliorer les résultats scolaires de tous les élèves, les aider à construire leur projet de formation.**

**Donner du sens aux apprentissages.**

**Agir ensemble pour développer la responsabilité et la participation des élèves et garantir un climat scolaire serein.**

**Développer l'attractivité du collège, promouvoir une image positive de l'établissement.**



## RÉUSSIR AUX CAPUCINS :

### Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein d'un établissement attractif.

Améliorer les résultats scolaires de tous les élèves, les aider à construire leur projet de formation

Objectifs opérationnels	Actions à mettre en œuvre
<b>Développer des pratiques pédagogiques pertinentes.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer les apprentissages fondamentaux (langage oral et écrit, compétences de base en mathématiques, respect de la charte du collégien) dans toutes les disciplines.</li><li>- Expliciter les attendus et les démarches d'apprentissages, enseigner et stabiliser les procédures d'apprentissage efficaces.</li><li>- Mettre en œuvre des pratiques de classe et des dispositifs d'accompagnement afin de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : travaux de groupe, accompagnement personnalisé, co-intervention, tutorat, modules (UPE2A, lecteur précaire, compétences de base en mathématiques...)</li><li>- Développer les usages du numérique pour favoriser la différenciation et multiplier les interactivités.</li><li>- Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui encouragent les élèves, favorisent le développement des apprentissages et garantissent une bonne estime de soi.</li><li>- Mettre en œuvre des apprentissages interdisciplinaires réfléchis en termes de compétences.</li></ul>
<b>Organiser les parcours scolaires des élèves au plus près de leurs besoins.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dans le cadre de l'acquisition du socle commun, évaluer régulièrement les compétences des élèves et utiliser des outils d'évaluations diagnostics partagés afin de préciser leurs besoins et leurs représentations.</li><li>- Mettre en œuvre des Programmes Personnalisés de Réussite Éducative (PPRE) dès que les élèves risquent de ne pas maîtriser de façon satisfaisante les domaines de compétences du socle commun.</li><li>- Organiser régulièrement des devoirs communs.</li><li>- Organiser au sein de l'établissement des activités favorisant la réalisation du travail personnel et la préparation des examens : aide aux devoirs, brevets blancs (épreuves écrites et orale) ...</li><li>- Renforcer les liaisons « école-collège » et « collège-lycée » afin de garantir la continuité éducative. Exploiter les PPRE passerelle.</li><li>- Mettre en œuvre le groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) afin de mobiliser les personnels de l'établissement et toutes les ressources extérieures disponibles (dispositifs relais, PRE, relais collégiens-lycéens...) en faveur de la persévérance scolaire.</li></ul>

## RÉUSSIR AUX CAPUCINS :

### Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein d'un établissement attractif.

Améliorer les résultats scolaires de tous les élèves, les aider à construire leur projet de formation

Objectifs opérationnels	Actions à mettre en œuvre
<b>Développer des pratiques pédagogiques pertinentes.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer les apprentissages fondamentaux (langage oral et écrit, compétences de base en mathématiques, respect de la charte du collégien) dans toutes les disciplines.</li><li>- Expliciter les attendus et les démarches d'apprentissages, enseigner et stabiliser les procédures d'apprentissage efficaces.</li><li>- Mettre en œuvre des pratiques de classe et des dispositifs d'accompagnement afin de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : travaux de groupe, accompagnement personnalisé, co-intervention, tutorat, modules (UPE2A, lecteur précaire, compétences de base en mathématiques...)</li><li>- Développer les usages du numérique pour favoriser la différenciation et multiplier les interactivités.</li><li>- Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui encouragent les élèves, favorisent le développement des apprentissages et garantissent une bonne estime de soi.</li><li>- Mettre en œuvre des apprentissages interdisciplinaires réfléchis en termes de compétences.</li></ul>
<b>Accompagner les élèves dans la construction de leur projet de formation.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre des activités de découverte des métiers dès la classe de 4°.</li><li>- Proposer une classe de troisième « Parcours Avenir » autour de la découverte des métiers et des formations.</li><li>- Développer les activités mises en place autour du stage en entreprise (recherche, préparation et exploitation du stage).</li><li>- Constituer un réseau d'entreprises et développer un service numérique pour faciliter la recherche des stages.</li><li>- Organiser en relation avec les parents d'élèves un forum des métiers à l'intention des élèves de 4° et de 3°.</li><li>- Développer les interventions collectives et individuelles de la conseillère d'orientation, des professeurs, de professionnels et de responsables de formations pour favoriser une meilleure connaissance de soi, des métiers et des formations.</li><li>- Exploiter les ressources du CDI (Kiosque ONISEP) pour découvrir les métiers et les formations.</li><li>- Exploiter les ressources du BIJ de Melun, du CIJ de Melun et du CIO de Melun.</li><li>- Mettre en place des activités régulières avec les lieux de formations (visites, mini-stages, lycées, CFA).</li><li>- Mettre en place des actions spécifiques en faveur des élèves fragiles se dirigeant vers des formations professionnelles : tutorats « parcours de formation », entretiens d'orientation renforcés, préparation des entretiens PASSPRO, découverte des parcours de formation en lycée professionnel</li><li>- Renforcer la participation de l'établissement aux cordées de la réussite et aux parcours d'excellence.</li></ul>

## RÉUSSIR AUX CAPUCINS :

**Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein d'un établissement attractif.**

Donner du sens aux apprentissages

Objectifs opérationnels	Actions à mettre en œuvre
<b>Mettre en œuvre les enseignements pratiques interdisciplinaires, développer l'éducation aux médias et à l'information et au développement durable.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) pour chaque niveau scolaire.</li><li>- Développer Cap's News, le journal scolaire des Capucins.</li><li>- Développer les activités de Radio Capucins et de Télé Capucins.</li><li>- Mettre en œuvre le Journal Télévisé des Capucins.</li><li>- Organiser des journées ou semaines spécifiques : semaine de la presse, ...</li><li>- Mettre en œuvre des actions d'éducation au développement durable en vue d'obtenir le label « Eco-école »</li></ul>
<b>Favoriser l'ouverture culturelle des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser l'accès au CDI et développer ses activités.</li><li>- Poursuivre la mise à disposition de l'établissement d'œuvres d'art dans le cadre des activités de l'artothèque de la médiathèque de Melun</li><li>- Développer l'accueil au sein de l'établissement scolaire d'artistes (conteur, écrivain, photographe, musicien...) chargés d'animer des ateliers de pratiques artistiques au sein des classes en relation avec des structures ou des événements locaux.</li><li>- Développer les sorties scolaires à vocation culturelle en exploitant notamment les espaces culturels locaux.</li><li>- Participer à l'opération « Collège au Cinéma »</li><li>- Participer à l'opération « La classe, l'œuvre »</li><li>- Développer les activités motivantes pour les élèves (concours, défis...).</li><li>- Organiser des journées ou semaines spécifiques : le printemps des poètes, ...</li><li>- Organiser des activités culturelles dans le cadre de l'accompagnement éducatif et de l'« école ouverte ».</li></ul>
<b>Favoriser l'ouverture internationale des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer un parcours de formation favorisant la découverte des langues et l'ouverture culturelle et européenne</li><li>- Favoriser l'organisation de voyages scolaires à l'étranger.</li><li>- Favoriser l'organisation d'un échange scolaire avec un établissement scolaire allemand.</li><li>- Organiser des journées ou semaines spécifiques : journée de l'Europe, semaine des langues vivantes, ...</li></ul>

## RÉUSSIR AUX CAPUCINS :

### Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein d'un établissement attractif.

Agir ensemble pour développer la responsabilité et la participation des élèves et garantir un climat scolaire serein

Objectifs opérationnels	Actions à mettre en œuvre
<b>Développer la responsabilité des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Élaborer et mettre à jour collectivement des documents rappelant de façon claire et précise les règles élémentaires de la vie au collège (charte du collégien, règlements divers...)</li><li>- Mobiliser ces documents pour motiver rappels, punitions et sanctions conformément aux principes généraux du droit lorsque des manquements aux règles sont constatés.</li><li>- Favoriser l'usage des mesures de responsabilisation, les sanctions internes à l'établissement, les réunions de la commission vie scolaire et de la commission éducative.</li><li>- Développer les actions du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté :<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des actions de formation à la citoyenneté : Prévention du harcèlement et des incivilités, ASSR, ASSEC, PSC1, « Gestes qui Sauvent », « cadets de la sécurité civile », « procès reconstitué », usage des transports et de l'Internet...</li><li>- Organiser des journées ou semaines spécifiques : journée de la laïcité, journée internationale des droits des femmes...</li><li>- Mettre en place des actions d'éducation à la santé : alimentation, sommeil, sexualité, dépendances, conduites à risques...</li></ul></li></ul>
<b>Développer la participation et l'engagement des élèves pour construire un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des formations au rôle de délégués de classe et d'administrateurs de l'établissement.</li><li>- Accompagner l'action des délégués de classes et des administrateurs élèves de l'établissement.</li><li>- Développer les médiations entre élèves afin de réguler certaines situations conflictuelles.</li><li>- Développer les activités des associations de l'établissement : association sportive, foyer socio-éducatif, radio capucins</li><li>- Mettre en œuvre le conseil de la vie collégienne et développer ses activités.</li></ul>

## RÉUSSIR AUX CAPUCINS :

### Apprendre, comprendre et mieux vivre ensemble au sein d'un établissement attractif.

Développer l'attractivité du collège, promouvoir une image positive de l'établissement.

Objectifs opérationnels	Actions à mettre en œuvre
<b>Développer l'attractivité du collège</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des pôles de réussite au sein de l'établissement :<ul style="list-style-type: none"><li>- Le dispositif bilangue allemand-anglais intégrant un enseignement de langue et de culture européenne en allemand et des actions de mobilité internationale.</li><li>- Le dispositif EST en classe de 6°</li><li>- Les enseignements de langue et de culture de l'antiquité.</li><li>- La troisième « parcours avenir »</li><li>- La classe UPE2A</li><li>- les sections sportives</li></ul></li><li>- Développer les activités de « l'accompagnement éducatif » et de « l'école ouverte »</li><li>- Développer l'utilisation des ressources numériques allouées à l'établissement : ENT77, D'Col, tablettes, classes mobiles, baladodiffusion...</li><li>- Développer les activités mises en œuvre dans le cadre des différents parcours éducatifs, du parcours d'excellence et des cordées de la réussite.</li></ul>
<b>Favoriser les échanges avec les familles et les anciens élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place un espace parents et impulser son auto-gestion (café des parents).</li><li>- Organiser des réunions régulières avec les familles, développer les activités de la « mallette des parents » et mobiliser des traducteurs lorsque cela est nécessaire.</li><li>- Participer à l'action « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »</li><li>- Créer un club des anciens élèves.</li><li>- Permettre aux anciens élèves de participer aux activités de l'« école ouverte »</li></ul>
<b>Développer les partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer les échanges avec les établissements scolaires et de formation de proximité : écoles, collèges, lycées, CFA...</li><li>- Développer les partenariats avec les structures locales : cinéma « Les variétés », Astrolabe, Espace Saint Jean, Musée de la Gendarmerie, BIJ, associations culturelles, sportives, de médiation et de prévention.</li><li>- Développer les partenariats avec les autres services publics locaux : commissariat de police (policier référent), services de la commune de Melun et de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine.</li><li>- Développer les partenariats avec le monde économique : accueil des stagiaires, participation à un forum local des formations</li><li>- Développer le partenariat scolaire élaboré avec le collège « Anne-Frank » de Stuttgart-Vaihingen.</li></ul>
<b>Valoriser les activités de l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exploiter le site internet de l'établissement et les réseaux sociaux.</li><li>- Organiser des cérémonies de remise de récompenses et de diplômes.</li><li>- Assurer une diffusion régulière des activités de l'établissement au sein de la presse locale.</li></ul>